

**PROGRAMME QUINQUENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PQI)
2027-2031**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le programme quinquennal des dépenses en immobilisations (PQI) de la Ville de Rimouski, pour les années 2027 à 2031, sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra, le **lundi 6 juillet 2026**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, à Rimouski.
2. Ce programme fait office de programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI), pour les années 2027, 2028 et 2029, le tout conformément aux dispositions de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19).
3. Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme des dépenses.

Rimouski, le 17 juin 2026

(S) Cynthia Lamarre, avocate
Assistante-greffière